

Présentation

Dans l'ensemble du premier cycle, la taille moyenne des classes dans les établissements publics et privés sous contrat est de 23,6 élèves. 5 % d'entre elles accueillent au moins 30 élèves. Les classes de SEGPA et UPI, CPA, de par leurs fonctions spécifiques d'encadrement, sont peu chargées avec moins de 15 élèves en moyenne. Ces classes exceptées, c'est en début et en fin d'enseignement de collège que le nombre d'élèves par classe est – légèrement – le plus faible avec 24 élèves environ. En effet, près d'une classe sur deux regroupe moins de 25 élèves en sixième et troisième [1].

Dans l'enseignement professionnel, la taille des classes est plus élevée dans le domaine des services que dans celui de l'industrie. La différence de quatre élèves observée dans ces deux catégories de spécialités se retrouve à chaque niveau de formation. C'est dans les CAP que le nombre moyen d'élèves par division est le plus faible avec 15 élèves. Plus d'une classe sur deux compte moins de 15 élèves. À l'opposé, les divisions de BEP présentent les effectifs les plus élevés des formations professionnelles. Une classe sur six accueille au moins trente élèves.

Avec 27,7 élèves, la taille des divisions dans le second cycle général et technologique est la plus élevée des trois cycles d'enseignement. La classe de seconde de détermination reste la plus chargée, avec 30,8 élèves. Près d'une division sur cinq scolarise plus de 34 élèves. Concernant le cycle terminal, les effectifs par classe sont de 26 élèves. Un écart de deux élèves est cependant observé en faveur des classes d'enseignement technologique par rapport à celles d'enseignement général, plus chargées.

Ces indicateurs de taille sont assez différents selon le secteur d'enseignement, avec une plus grande diversité de situations dans le secteur privé sous contrat [2]. Dans les établissements privés sous contrat, pour le premier cycle, le nombre moyen d'élèves par classe est légèrement plus élevé que dans le secteur public (respectivement 25,1 et 23,2 élèves). Cette différence s'explique par l'importance relative des divisions de plus de 29 élèves dans le secteur privé. Les valeurs caractérisant le second cycle professionnel sont très proches entre les deux secteurs, malgré une plus forte concentration de classes autour de 20-24 élèves dans le secteur public. Enfin, dans le second cycle général et technologique, cycle le plus chargé, l'écart est de trois élèves en faveur des établissements privés sous contrat. En effet, une classe sur dix accueille moins de 15 élèves dans le Privé. À l'opposé, dans le secteur public, un peu plus d'une classe sur deux scolarise au moins 30 élèves.

Définitions

- **La “division” ou la “classe”.** Le terme “division” est utilisé pour dénommer et dénombrer les structures pédagogiques dans lesquelles sont inscrits les élèves. Le chef d'établissement inscrit chacun des élèves dans une division et une seule.
- **BEP.** Brevet d'études professionnelles.
- **BMA.** Brevet des métiers d'art.
- **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle.
- **CPA.** Classe préparatoire à l'apprentissage.
- **CLIPA.** Classe d'initiation préprofessionnelle par alternance.
- **App junior.** Apprenti junior.
- **MC.** Mention complémentaire (aux BEP ou CAP).
- **AES, INS.** Dispositifs d'aide et de soutien en classe de quatrième (AES) et en troisième d'insertion (INS).
- **UPI.** Unité pédagogique d'intégration.
- **SEGPA.** Section d'enseignement général et professionnel adapté.

→ Pour en savoir plus

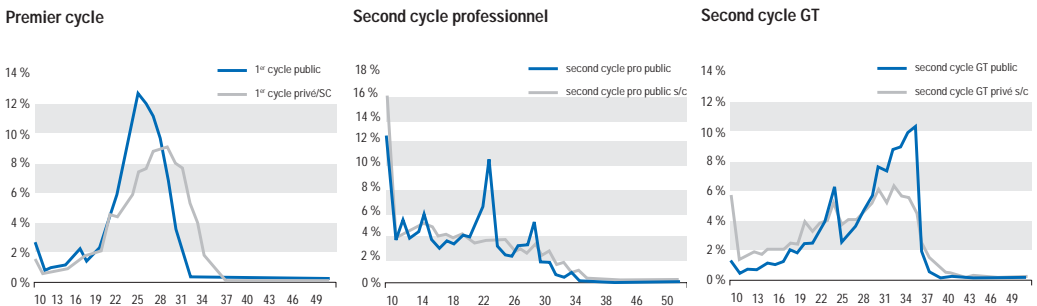
Sources : Système d'information SCOLARITÉ.

[1] Répartition des divisions selon leur taille et nombre moyen d'élèves par division en 2007-2008 (%) (France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat, y compris EREA)

		Moins de 15 élèves	15 à 19 élèves	20 à 24 élèves	25 à 29 élèves	30 à 34 élèves	35 à 39 élèves	40 élèves et plus	Total	Nbre de divisions	Nbre moyen d'élèves / division
Sixième		1,5	6,6	41,8	44,3	5,7	0,1	0,0	100,0	32 687	24,3
Cinquième		0,8	5,7	38,2	49,7	5,5	0,1	0,0	100,0	30 906	24,7
Quatrième (y compris AES)		1,3	6,6	39,1	46,7	6,1	0,1	0,0	100,0	30 712	24,5
Troisième (y compris INS)		2,3	9,6	40,5	42,5	5,1	0,1	0,0	100,0	31 554	23,9
Total 6^e à 3^e		1,5	7,1	39,9	45,7	5,6	0,1	0,0	100,0	125 859	24,3
UPI, CPA, CLIPA, App. Junior		91,2	2,6	3,0	2,6	0,3	0,1	0,0	100,0	1 289	9,4
Total 1^{er} cycle (hors SEGPA)		2,4	7,1	39,6	45,3	5,6	0,1	0,0	100,0	127 148	24,2
SEGPA		56,4	42,8	0,7	0,1	0,1	0,0	0,0	100,0	7 797	13,3
Total 1^{er} cycle (y compris SEGPA)		5,5	9,2	37,3	42,7	5,2	0,1	0,0	100,0	134 944	23,6
	Pu + Pr s/c	5,9	9,3	39,9	43,0	2,0	0,0	0,0	100,0	108 760	23,2
	Public	5,9	9,3	39,9	43,0	2,0	0,0	0,0	100,0	108 760	23,2
	Privé s/c	3,9	8,7	26,6	41,5	18,8	0,5	0,1	100,0	26 184	25,1
CAP	Industrie	68,3	15,9	11,3	3,4	1,0	0,1	0,0	100,0	3 566	13,1
	Services	43,5	21,9	16,3	10,1	6,9	1,2	0,1	100,0	2 330	17,2
	Ensemble	58,5	18,3	13,3	6,1	3,3	0,5	0,1	100,0	5 896	14,8
BEP	Industrie	22,1	20,1	37,8	14,5	5,2	0,2	0,0	100,0	8 482	19,9
	Services	10,5	13,3	30,3	21,7	21,2	2,8	0,3	100,0	9 952	23,9
	Ensemble	15,9	16,4	33,7	18,4	13,9	1,6	0,1	100,0	18 434	22,1
Bac pro et BMA	Industrie	48,8	23,1	20,4	6,2	1,4	0,1	0,0	100,0	5 023	15,4
	Services	24,9	24,6	25,0	15,9	8,9	0,6	0,1	100,0	5 988	19,7
	Ensemble	35,8	23,9	22,9	11,5	5,5	0,4	0,1	100,0	11 011	17,7
Total 2nd cycle professionnel (1)	Industrie	40,4	19,9	26,8	9,6	3,2	0,1	0,0	100,0	17 305	17,1
	Services	20,2	18,3	26,4	18,0	15,1	1,8	0,2	100,0	18 688	21,5
	Pu + Pr s/c	29,9	19,1	26,6	14,0	9,3	1,0	0,1	100,0	35 992	19,4
	Public	29,3	18,6	28,8	13,6	9,0	0,7	0,0	100,0	28 812	19,4
	Privé s/c	32,4	20,8	17,8	15,2	10,9	2,3	0,5	100,0	7 180	19,3
Seconde		1,0	1,6	7,3	17,8	54,9	17,3	0,2	100,0	16 577	30,8
Première	Générale	4,9	7,5	21,7	17,1	35,6	12,9	0,4	100,0	11 661	27,5
	Technologique	10,6	13,9	24,0	20,5	25,3	5,6	0,2	100,0	6 386	24,6
	Ensemble	6,9	9,8	22,5	18,3	32,0	10,3	0,3	100,0	18 046	26,5
Terminale	Générale	4,7	7,8	23,4	20,3	34,3	9,4	0,1	100,0	11 495	27,0
	Technologique	10,4	13,8	24,3	21,5	24,2	5,6	0,2	100,0	6 622	24,5
	Ensemble	6,8	10,0	23,7	20,7	30,6	8,0	0,1	100,0	18 117	26,1
Total 2nd cycle général et technologique	Pu + Pr s/c	5,0	7,3	18,1	19,0	38,7	11,7	0,2	100,0	52 741	27,7
	Public	3,1	6,4	17,8	18,5	41,7	12,4	0,0	100,0	40 960	28,3
	Privé s/c	11,5	10,2	19,1	20,7	28,1	9,6	0,8	100,0	11 781	25,6

(1) Y compris mentions complémentaires, formations complémentaires de niveaux IV et V et préparations diverses pré-bac.
Champ : établissements publics et privés sous contrat dépendant du ministère de l'Éducation nationale.

[2] Répartition des divisions selon la taille par cycle et par secteur en 2007 (France métropolitaine + DOM)



Lecture : 12,5 % des classes de premier cycle dans les établissements publics accueillent exactement 24 élèves (respectivement 7,2 % dans l'enseignement privé).